



Ref : CFVU2019/19-0906

CFVU DU 19 septembre 2019

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES MODALITES DE CONTROLE DES
CONNAISSANCES 2019/2020 – 1^{ère} PARTIE DES DAEU, LICENCES, LICENCES
PROFESSIONNELLES ET DIPLOMES D'UNIVERSITES**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 septembre 2019 réuni sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé par le président que :

La délibération porte sur les modalités de contrôle des connaissances des formations qui figurent en annexe de la délibération.

**APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES MODALITES DE CONTROLE DES
CONNAISSANCES 2019/2020 – 1^{ère} PARTIE DES DAEU, LICENCES, LICENCES
PROFESSIONNELLES ET DIPLOMES D'UNIVERSITES ;**

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 20/09/2019.*

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	2
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

La Présidente de l'Université,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET

Annexe : CFVU 2019/A19-0906